



# Secretariat of the Convention on Biological Diversity

22 May 2007  
International Day for Biological Diversity



Biodiversity and Climate Change

Ref.: SCBD/ITS/LC/59302

24 juillet 2007

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

### Préparation de la troisième édition des Perspectives Mondiales de la Diversité Biologique

Chèr(e) Madame/Monsieur,

Dans sa recommandation 2/4, la deuxième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (WGRI-2) qui s'est tenue du 9 au 13 juillet 2007 à Paris, France, a prié le Secrétaire exécutif de réviser la portée et le format proposés, le plan de travail, la stratégie de communication et le plan financier pour l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique en tenant compte des points de vue exprimés lors de la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'application de la Convention, y compris les points de vue résumés en annexe de cette recommandation, ainsi que des commentaires des correspondants nationaux, du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et d'autres organisations compétentes et de spécialistes. Il lui a aussi été demandé de présenter une proposition révisée aux fins d'examen à la neuvième réunion de la Conférence des Parties (COP-9), qui aura lieu à Bonn du 19 au 30 mai 2008. Le texte non-édité de la recommandation 2/4 est attaché comme référence.

Face à cette demande, je voudrais vous inviter à nous faire parvenir vos commentaires et suggestions concernant les sujets mentionnés ci-dessus. Par ailleurs, il est possible de se référer aux documents réalisés pour WGRI-2 (UNEP/CBD/WGRI/2/6 et UNEP/CBD/WGRI/2/INF.13), qui sont disponibles sur [www.cbd.int/information/documents.shtml](http://www.cbd.int/information/documents.shtml). Afin de permettre au Secrétariat de compiler les différents points de vue et d'en déduire la proposition révisée à soumettre pour l'examen par COP-9, j'apprécierais grandement si vous pouviez nous soumettre vos commentaires et suggestions dans les meilleurs délais, c'est à dire le **30 septembre 2007** au plus tard.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaif  
Executive Secretary

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la Convention et de l'Organe subsidiaire et aux Membres du comité consultatif informel sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public

<sup>1</sup> Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat



**2/4. Etat d'avancement des rapports nationaux et propositions sur la portée et le contenu de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique**

*Le Groupe de travail à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention sur la diversité biologique,*

*Rappelant* la recommandation XII/4 de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sur les enseignements tirés de la préparation de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique,

*Prenant note* de la portée et du format de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de l'organisation des travaux préparatoires contenus dans la note du Secrétaire exécutif sur le sujet (UNEP/CBD/WG-RI/2/6), ainsi que des éléments dont il faut tenir compte lors de la préparation de la troisième édition, contenus dans le document d'information sur le sujet (UNEP/CBD/WGRI/2/INF/13),

*Soulignant* l'importance d'un processus intégré, transparent et opportun pour la préparation et l'examen par des pairs de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, qui devrait être fondée sur des renseignements d'une grande rigueur scientifique et utiliser à part entière des sources scientifiques sûres et indépendantes, ainsi que l'information que fourniront les Parties dans leurs quatrièmes rapports nationaux, qui, selon la décision VIII/14 de la Conférence des Parties, doivent être remis avant le 30 mars 2009,

1. *Prie* le Secrétaire exécutif de réviser la portée et le format proposés, le plan de travail, la stratégie de communication et le plan financier pour l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, en mentionnant les progrès accomplis et les obstacles à la réalisation des objectifs de 2010 et en tenant compte des points de vue exprimés lors de la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'application de la Convention, y compris les points de vue résumés en annexe à cette recommandation, ainsi que des commentaires des correspondants nationaux, du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et d'autres organisations compétentes et de spécialistes, et de présenter une proposition révisée aux fins d'examen à la neuvième réunion de la Conférence des Parties;
2. *Prie également* le Secrétaire exécutif de poursuivre la collaboration avec d'autres conventions concernées par la diversité biologique et les conventions de Rio, et autres processus et organisations concernés et de faire appel à leur participation dans l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, selon qu'il conviendra et conformément à leurs mandats respectifs;
3. *Recommande* que la Conférence des Parties, à sa neuvième réunion, *prie* le Fonds pour l'environnement mondial, *prie instamment* les Parties et *invite* les autres gouvernements et les bailleurs de fonds à faire des contributions financières ponctuelles en vue de la préparation et de la production de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de produits auxiliaires, de toute la série d'indicateurs provisoires de 2010, par l'intermédiaire du Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique, conformément au plan de travail et au plan financier pour la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, et à la stratégie de communication, la portée et le format de la troisième édition des

Perspectives mondiales de la diversité biologique. Ces fonds doivent être contribués dans les meilleurs délais possibles afin que les Perspectives mondiales de la diversité biologique puissent être mises au point avant la dixième réunion de la Conférence des Parties, dans toutes les langues des Nations Unies, et, si possible, une version préliminaire présentée pour examen à la quatorzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

*Annexe*

**POINTS DE VUE EXPRIMÉS SUR LA PORTÉE DE LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE LORS DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN DE L'APPLICATION**

La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique doit, entre autres :

1. S'adresser à un public précis et avoir une raison d'être bien définie;
2. Présenter des messages clairs communiqués d'une façon que peut facilement comprendre un public non averti;
3. Appliquer le cadre de travail pour l'évaluation des progrès en vue de la réalisation de l'objectif de 2010 pour la diversité biologique fourni dans la décision VIII/15, et surtout les indicateurs provisoires qu'il contient;
4. Être renforcée par l'intégration d'études de cas extraites des quatrièmes rapports annuels, d'exemples biorégionaux, de secteurs de ressources naturelles, d'expertise en connaissances écologiques traditionnelles, de projets innovateurs et collaborateurs sur la diversité biologique et d'autres processus visant à améliorer l'expertise scientifique en matière de diversité biologique;
5. Tenir compte des conséquences sociales, culturelles et économiques de l'appauvrissement de la diversité biologique pour les différents groupes sociaux;
6. Se pencher sur les environnements terrestres et aquatiques et les espèces exotiques envahissantes;
7. Mettre l'accent sur la situation et les tendances par rapport à l'objectif de 2010 pour la diversité biologique et l'application des trois objectifs de la Convention;
8. Utiliser des scénarios au-delà 2010 selon qu'il convient;
9. Fournir de l'information sur l'application du programme de la diversité biologique dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement et, de façon plus générale, les progrès accomplis dans l'intégration de la diversité biologique au programme de développement;
10. Inclure des produits supplémentaires, notamment des évaluations thématiques et biorégionales;

11. Puiser dans les efforts de collaboration entre le PNUE et la communauté scientifique, notamment en utilisant le Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial de façon optimale.

-----